

Le collectif CAMOPI a organisé une conférence de presse le mercredi 15 courant afin de porter à la connaissance de la population, par l'entremise des media, les éléments qu'il détient et qu'il a analysés sur la situation de CAMOPI Commune de Guyane accueillant le PAG (Parc Amazonien de Guyane). Le Parti Progressiste Guyanais (PPG) par l'entremise de son Secrétaire Général a décidé de porter un regard sur le traitement de l'information diffusée par le media public qui touche la totalité du territoire. Il vous fait partager son appréciation. Il rend hommage à la presse écrite Guyaweb qui a retranscrit fidèlement la conférence de presse avec l'objectivité liée à la déontologie de la profession. Quand bien même la presse écrite est différente de la presse audiovisuelle, cela ne l'empêche pas de porter un regard critique sur le rendu audiovisuel de ladite conférence de presse.

Ce qu'il retient réside dans le fait que le journaliste de Guyane Première RFO Guyane qui a couvert la conférence de presse à savoir monsieur ROZGA a crû bon de considérer comme une information son opinion selon laquelle les membres du Collectif étaient des opposants de tout bord. Certains de l'article 74, certaines associations de type nationaliste etc. Ces éléments hors sujet ont pour but selon moi de subjectiver l'événement qui est par nature objectif et donc de rendre confuse la situation aux yeux et aux oreilles des téléspectateurs. C'est toujours selon moi une manipulation de l'information. Shimakan a été créée après la consultation du 10 janvier 2010 et donc ne s'est pas prononcée en tant que telle. L'association des juristes existe bien avant ladite consultation et ne s'est donc pas exprimée en tant que telle. Il en est de même du FSPG. C'est une manière selon moi de détourner l'attention sur les éléments réels de l'événement relatif au Conseil Municipal de CAMOPI le 14 janvier 2015. D'autre part, est-ce un délit ou un crime que d'être pour l'article 74 et s'intéresser à la dignité des personnes et au respect de leurs droits civils et politiques ? Par ailleurs quel lien il y aurait, si les mots ont un sens, entre l'article 74 et le fait nationaliste ? Doit-on penser que la dignité, la responsabilité sont des vertus n'appartenant qu'à l'article 74 ? Enfin, l'article 74 aurait-il empêché le PAG et son corollaire la Charte ? L'essence du problème est

bien ailleurs.

Durant la conférence de presse, le même journaliste avait posé la question au Collectif afin de savoir si celui-ci avait l'aval des habitants de CAMOPI. Doit-on penser que la philosophie qui a engendré la création des trois espaces, Méridional, Central, Littoral est inspirée de celle de l'ancienne Afrique du Sud qui a vu l'emprisonnement arbitraire de Nelson MANDELA.... Est-ce l'apartheid ? Les Créoles d'un côté, les Amérindiens d'un autre, les Bushingués encore d'un autre côté et les Européens dans tous les centres de décision... Est-ce ça la Guyane ? Est-ce ça la trilogie républicaine ? Est-ce ça la citoyenneté française ?